



# **XVI<sup>ème</sup> Etats Généraux**

**14 octobre 2014**

**Au CAF**

## Sommaire :

1.	ACCUEIL (SALLE CONFERENCE) .....	3
2.	ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE (SALLE B 01) .....	3
3.	ATELIER 1 : « ACCUEIL DES STAGIAIRES DANS LES CENTRES » (SALLE CONFERENCE) .....	3
4.	ATELIER 2 : « REFERENTIEL COMPETENCES DE BASE » (SALLE B 01).....	4
5.	ATELIER 3 : « EVALUATION DES PERFORMANCES EN EFT/OISP » (SALLE B 103) .....	4
6.	ATELIER 4 : « ET POUR LE RESTE, PAS DE PROBLEME ? » (SALLE B 011) .....	5
7.	ATELIER 5 : « LES ASPECTS DE LA LEGISLATION » (SALLE B 012).....	5
8.	EN PLENIERE : PRESENTATION DE LA « BOITE A OUTILS CISP » (SALLE CONFERENCE) .....	6
9.	PLAN DU CAF .....	7

## ACCUEIL (SALLE CONFERENCE)

**Le 14 octobre 2014 au « CAF »  
Centre d'Autoformation et de Formation continuée  
La Neuville 1 à 4500 Tihange (Huy)**

9h00 – 9h30	Accueil
9h00 – 9h15	Assemblée générale extraordinaire
9h30 – 9h45	Introduction de la journée par le Président de la fédération
10h00 – 12h30	Ateliers
12h30 – 13h30	Repas
13h30 – 15h30	Séance plénière : présentation de la boîte à outils CISP et séance politique
15h30	Verre de l'amitié

## ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE (SALLE B 01)

Le point à l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire du 14/10/2014 est le changement d'adresse du siège social de la fédération.

## ATELIER 1 : « ACCUEIL DES STAGIAIRES DANS LES CENTRES » (SALLE CONFERENCE)

Outre souhaiter la bienvenue et « *aider un nouvel arrivant dans son intégration ou ses démarches* » (Wikipédia), l'accueil revêt une importance toute particulière pour les EFT et OISP. L'accueil, première immersion du stagiaire au sein du collectif que constitue le centre, peut en effet relever d'une pratique formative favorisant l'émancipation sociale individuelle et collective du stagiaire, ouvrant la voie au développement de son autonomie sociale.

L'accueil des stagiaires est donc important à plus d'un titre. Comment les centres l'envisagent-ils ? Qu'en attendent les stagiaires ? Quelles informations transmettre, et par quel média... ? Nous vous proposons d'en débattre au départ d'un livret d'accueil élaboré par la fédération. Par son contenu, le livret d'accueil proposé ouvre avant tout à un échange autour des droits et obligations dans le cadre de la formation, et amorce dans le centre un moment d'accueil et d'information pratique pour le/la stagiaire.

Les Etats Généraux de CAIPS permettront de soumettre le livret, et son contenu informatif, à la critique des centres. Les participants à l'atelier confronteront leurs réflexions et dégageront des pistes pour optimiser l'accueil des nouveaux stagiaires en centre.

**Il ne s'agit pas d'un atelier spécifiquement destiné à des stagiaires.**

## **ATELIER 2 : « REFERENTIEL COMPETENCES DE BASE » (SALLE B 01)**

Les centres de formations EFT et OISP sont amenés, dans le courant de l'année 2014, à réfléchir et adapter leur projet pédagogique en vue d'obtenir les nouveaux agréments CISP. Un décret a, en effet, redéfini les cadres méthodologiques et filières de formation. Les centres devront donc définir leur projet pédagogique, sur base des référentiels de formation du SFMQ ou, à défaut, de l'Interfédé. Pour les formations de base, il n'y a pas de référentiel prévu. Plusieurs centres se sont donc proposés de lancer le projet de construction d'un référentiel des formations de base, avec le soutien de l'Interfédé. Il s'agit des compétences de base comme la lecture, l'écriture, le français, le calcul, l'accès au numérique, la citoyenneté... autant d'éléments indispensables pour évoluer dans notre société.

Les centres sont invités à concevoir des référentiels non seulement à l'échelle du secteur pour favoriser la cohérence des filières, mais aussi au niveau de leur propre centre, pour favoriser la transparence vis-à-vis des stagiaires, clarifier les objectifs et méthodes d'évaluation, mettre en place des filières et passerelles. La conception et l'implémentation de référentiel est donc un enjeu important. Plusieurs référentiels ont été construits courant 2012-2013 par l'Interfédé. Il s'agit essentiellement de référentiels de formation « métiers » (vendeur, employé administratif, commis de cuisine, etc.) et d'un référentiel pour les filières « orientation ».

Nous présenterons le référentiel sur les compétences de base, questionnerons ensemble l'intérêt de ce type de référentiel, la question de son implémentation, etc.

## **ATELIER 3 : « EVALUATION DES PERFORMANCES EN EFT/OISP » (SALLE B 103)**

Comment évaluer les performances de son entreprise ? C'est une question relativement simple pour les entreprises commerciales. La littérature abondante sur le sujet a permis de mettre en place une panoplie d'outils permettant de mesurer les performances de son entreprise principalement sur base de critères financiers. La question est plus difficile à appréhender lorsqu'il s'agit d'entreprises sociales au sens large, parce qu'au fond, comment mesurer la plus-value sociale qui constitue l'objectif fondamental de l'entreprise ?

C'est le défi qu'ont voulu relever plusieurs centres de CAIPS, avec la précieuse collaboration d'Hugues MOUCHAMPS, lorsqu'il était encore chercheur à HEC - école de gestion de l'Université de Liège (HEC-ULg) - sur le thème de l'évaluation des performances dans les entreprises sociales. Ils ont élaboré un outil que chaque centre devra adapter à sa propre réalité et sur base de ses priorités s'il souhaite l'utiliser. L'outil, dénommé « balanced score card » ou tableau de bord, est un instrument de mesure mais aussi et surtout un système de clarification et de formalisation de la stratégie. Nous vous proposerons lors de cet atelier de vous présenter l'outil et surtout la méthodologie pour la mettre en place dans un centre.

## **ATELIER 4 : « ET POUR LE RESTE, PAS DE PROBLEME ? » (SALLE B 011)**

Au-delà du cadre réglementaire directement appliqué aux centres agréés et aux personnes qu'ils accueillent, d'autres problématiques sont actuellement rencontrées par les centres. Celles-ci impactent le centre lui-même dans son fonctionnement, son administration ou ses relations. N'y a-t-il pas pour certaines de celles-ci une action possible au niveau de la fédération ? Des revendications connexes ou intégrées à porter ? Des bonnes pratiques ou des contacts à identifier ou échanger ? Quelles sont les pans de la vie des centres qui peuvent, voire qui doivent, être explorés de manière globale car ils influencent réellement les projets qu'ils entendent poursuivre ? Par exemple, en ce moment, les modifications relatives aux formations pour le permis de conduire et la réforme du PMTIC font déjà l'objet d'une attention particulière de la fédération. On pourrait également pointer les obligations relatives au volontariat, les stagiaires sans papier, les Dimona pour les stages en entreprise, la mixité au sein du conseil d'administration ou encore la responsabilité souvent méconnues des membres de ce dernier.

L'atelier se propose de recueillir de manière exploratoire vos témoignages, vos interrogations, vos incompréhensions, vos astuces, vos coups de gueules sur les obstacles auxquels vous devez faire face et qui ne concernent pas intrinsèquement la réglementation EFT/OISP. Il s'agira d'en débattre entre participants et de déterminer à l'issue de l'atelier les points que nous investiguerons par la suite dans la mesure de nos moyens.

## **ATELIER 5 : « LES ASPECTS DE LA LEGISLATION » (SALLE B 012)**

Dans la gestion quotidienne des centres, la problématique du respect des dispositions légales sur la durée du temps de travail n'est pas une mince affaire. Les contraintes organisationnelles et financières auxquelles nous sommes confrontés nous obligent à une attention particulière sur ces questions que nous sommes enclins parfois à laisser de côté au profit de la qualité de l'action que nous menons. Travail à temps partiel, heures complémentaires, horaires variables, récupérations, travail samedi, dimanche et jours fériés. Toutes ces notions nécessitent un cadre que nous connaissons mal, que nous nous approprions parfois de manière trop personnalisée...

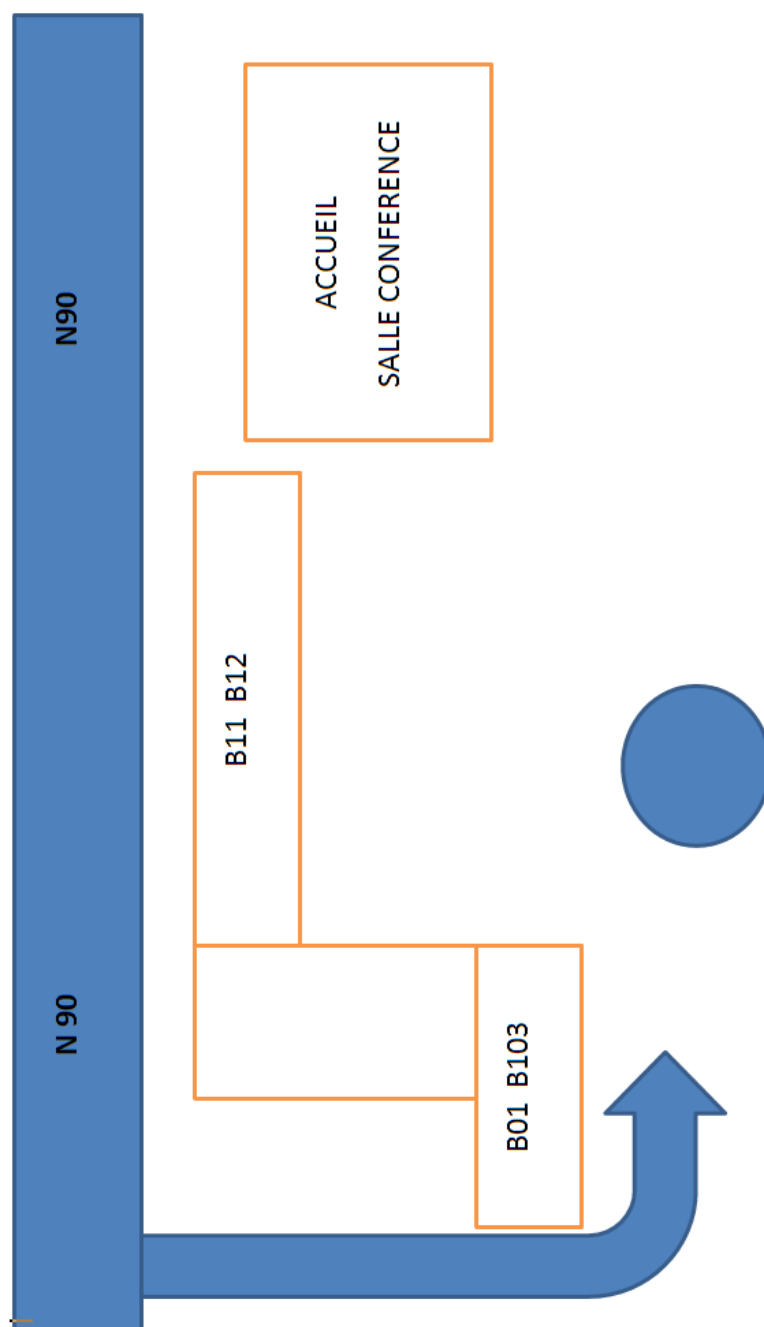
Le Group S mettra son expertise à notre disposition et abordera ces questions de législation sous un angle pratique et pédagogique. Quelles balises mettre en place dans l'organisation pour respecter les prescrits légaux ? De quelle marge de manœuvre dans l'organisation du travail dispose-t-on ? Quelles sont les limites à respecter, les habitudes à prendre, les éléments à éviter ? Etc. Profitez de l'expérience et des compétences de professionnels pour glaner conseils, astuces et bonnes pratiques dans une matière complexe mais extrêmement importante dans notre secteur.

## **EN PLENIERE : PRESENTATION DE LA « BOITE A OUTILS CISP » (SALLE CONFERENCE)**

La nouvelle réglementation CISP est adoptée sur ses aspects pédagogiques, et sera d'application, au plus tôt en 2016. Cette réglementation est plus contraignante qu'auparavant sur les pratiques pédagogiques des centres et demande davantage de formalisation des méthodologies utilisées. Les centres doivent se doter d'un projet pédagogique qui décrit les orientations et modalités d'organisation sur une série d'aspects (accueil, programme, évaluation, partenariat, etc.). Ils doivent avoir un programme pour chaque filière, un modèle de contrat pédagogique et un modèle de programme individualisé qui doivent être adaptés à chaque stagiaire. Pour les stages, ils doivent avoir un modèle de contrat de stage, et un ou plusieurs outils de suivi et d'évaluation des stages. Ils doivent se doter d'outils pour l'accompagnement social, l'évaluation pédagogique, le bilan en début de formation.

Voici quelques exemples qui démontrent la nécessité de préparer ce type d'outils. En général, la réglementation n'invente rien de nouveau, elle exige par contre de formaliser les pratiques déjà existantes dans les centres, et de s'adapter à une nouvelle terminologie. C'est pourquoi les centres de CAIPS ont décidé d'effectuer le travail ensemble, en constituant un groupe de travail pédagogique sur les outils CISP prévus dans la réglementation. Ces outils, en cours d'élaboration, vous seront présentés lors de ces Etats Généraux.

# PLAN DU CAF



# Concertation des Ateliers d'Insertion Professionnelle et Sociale



Rue du Pont 24  
4540 AMAY

Tél. 04/337 89 64

info@caips.be  
www.caips.be

